



Digne-les-Bains, le 4 Février 2010

LE PREFET COMMUNIQUE

FERMETURE DEFINITIVE DES CENTRES DE VACCINATION

Sur décision conjointe du Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités locales, et de la Ministre de la santé et des sports, **tous les centres de vaccination sont fermés depuis le samedi 30 janvier 2010.**

Cependant, une deuxième vague épidémique peut se produire dans les semaines ou les mois à venir. Contre ce risque, la vaccination reste la seule protection efficace.

Les personnes désirant être vaccinées peuvent se rendre chez leur médecins généralistes. Depuis le 12 janvier 2010, ceux-ci ont la possibilité de pratiquer la vaccination contre la grippe AH1N1.

En complément, le centre hospitalier de Digne-les-Bains assurera une fois par semaine, dès le mercredi 3 février 2010, de 14h00 à 17h00, une vaccination collective pour les publics volontaires. Cette vaccination sera possible jusqu'au mois de septembre 2010.